



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 janvier 2015

CNP Assurances et Alptis Assurances créent CAPVITA une filiale dédiée aux TNS, TPE et PME

Le groupe CNP Assurances, leader de l'assurance de personnes en France, et Alptis Assurances, courtier grossiste expert en protection sociale, annoncent la signature d'un partenariat stratégique en assurance santé/prévoyance. CNP Assurances et Alptis Assurances allient leurs compétences au sein d'une société commune CAPVITA pour offrir des solutions sur-mesure aux chefs d'entreprise en vue notamment de la généralisation de la complémentaire santé.

CAPVITA est détenu à 51% par CNP Assurances et à 49% par Alptis Assurances. La filiale a pour vocation, en tant qu'intermédiaire d'assurance et de réassurance, de commercialiser une offre complète de produits et services en santé/prévoyance auprès des travailleurs non salariés (TNS), des chefs d'entreprise (TPE/PME) et de leurs salariés.

Afin de répondre de manière efficace aux enjeux de protection sociale de ces publics, CNP Assurances et Alptis Assurances vont ainsi mettre en commun leurs savoir-faire respectifs. CNP Assurances offre aux chefs d'entreprise et à leurs salariés des produits simples incluant une large gamme de garanties et de services (assistance, information, réseaux de soins) et un haut niveau de couverture. De son côté, Alptis Assurances apporte son savoir-faire à travers son réseau de distribution de plus de 6100 courtiers, ainsi que son expertise dans le digital, la vente à distance et la gestion.

CNP Assurances renforce ainsi avec CAPVITA son positionnement sur le marché de la santé et de la prévoyance en maîtrisant désormais l'ensemble de la chaîne de valeur en tant qu'assureur, réassureur ou co-assureur, gestionnaire et distributeur. Cette nouvelle filiale permettra également au Groupe d'accompagner ses partenaires (banques, mutuelles, Institutions de Prévoyance notamment) en matière de distribution et/ou gestion de produits de protection de la personne.

Avec CAPVITA, Alptis Assurances élargit son accès aux marchés de l'assurance de personnes, donne davantage de visibilité à sa capacité d'innovation et permet à de nouveaux partenaires de bénéficier de ses services.

« En tant qu'assureur santé, l'ANI constitue une formidable opportunité de renforcement de nos positions sur ce marché. Le lancement de CAPVITA avec Alptis Assurances, un courtier reconnu pour son agilité, permettra à l'ensemble de nos partenaires de bénéficier d'une offre commerciale complète et à nos clients des prestations attractives » déclare Magaly Siméon, Directrice protection sociale et services de CNP Assurances.

« En tant qu'acteur reconnu sur le marché de la protection sociale, cette initiative permet à Alptis Assurances d'ouvrir de nouveaux accès au marché. Par la création de CAPVITA, nous allons bénéficier de la maîtrise technique des produits CNP Assurances, tout en apportant notre savoir-faire propre dans le domaine de la distribution à distance et de la gestion. Les partenaires concernés pourront ainsi profiter de solutions qualitatives complètes, tout en maîtrisant au plus près les coûts de mise en œuvre » précise Jean-Paul Babey, Président d'Alptis Assurances

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 030 millions d'euros en 2013. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et 14 millions en épargne/retraite.

Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie.

CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2^{ème} banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

A propos d'Alptis Assurances – www.alptis.org

Alptis Assurances est le 2^{ème} courtier grossiste en France, filiale de gestion du groupe Alptis. Créé à Lyon en 1976, Alptis est un groupe associatif de protection sociale, à but non lucratif. Le groupe intervient dans les domaines de la santé, de la prévoyance, de l'assurance de prêts, de l'épargne et de la retraite, pour les entreprises, les travailleurs indépendants et les particuliers. Les garanties d'Alptis sont distribuées par un réseau de 6.100 courtiers conseils et le groupe protège aujourd'hui près de 400.000 personnes, partout en France (métropole et DOM).

Contacts presse :

CNP Assurances
Malek Prat
Tél. : 01 42 18 86 51
servicepresse@cnp.fr

Alptis Assurances
LJ Com
Nathalie Garnier
Tel. : 01 45 03 89 95
n.garnier@lcom.net